

**INAUGURATION DE L'ÉQUIPEMENT SPORTIF DU
COMPLEXE MAURICE BAQUET
Le 30 septembre 2026**

1ère intervention – Mot d'accueil - Ruban

Bonjour à toutes et à tous,

Et merci de votre présence, à l'occasion de cette inauguration.

Je vais demander aux personnalités présentes de bien vouloir me rejoindre pour procéder au découpage du ruban.

Suivront ensuite quelques prises de paroles en tribune, avant le cocktail et la visite de l'équipement.

2^e intervention : discours en tribune

Madame la Sous-Préfète (Elsa PÉPIN),

Alban BRUNEAU

Madame la Sénatrice (Céline BRULIN),

Madame la Conseillère régionale déléguée (Malika CHERRIERE),

Monsieur le Vice-président du Département de Seine-Maritime (Florent SAINT-MARTIN),

Monsieur le Vice-président de la Communauté Urbaine Le Havre Seine-Métropole (Olivier ROCHE),

Monsieur le Président de la ligue de football de Normandie (Romain FÉRET)

Mesdames, Messieurs, chers collègues membres du conseil municipal,

Merci à tous d'être présents aujourd'hui pour l'inauguration de ce qui est bien plus qu'une tribune, un véritable équipement sportif et associatif.

Alban BRUNEAU

Inaugurer un équipement renouvelé est toujours un grand événement pour une commune.

C'est à la fois contribuer à moderniser notre ville, mais aussi à répondre aux attentes des habitants, des associations.

Vous l'avez constaté, cet équipement possède deux faces : l'une tournée vers le terrain et l'autre tournée vers le reste du complexe Maurice Baquet.

C'est à la fois une tribune qui accueillera du public, et un lieu de vie et d'échanges pour les associations, avec des bureaux associatifs, une cuisine, un espace de restauration, une salle de réception, de réunion, de formation.

Un style «indus» revendiqué, qui laisse apparaître les matériaux bruts, béton, bois,

métal, qui fait référence à notre identité industrielle,

Une tribune de 800 places assises et un équipement multifonctions qui se décompose en 3 niveaux :

- un 1^{er} niveau qui dessert les vestiaires (6 vestiaires joueurs, 3 vestiaires arbitres), un espace médical ou encore une salle d'activités (tout cela accessible aux PMR),
- un second niveau avec l'espace de restauration, la cuisine, les vestiaires agents,
- et un 3^e niveau avec le bureau du service des sports, des associations et une salle de réception, « la terrasse d'Orcher » et son point de vue imprenable.

L'ancienne tribune qui avait été inaugurée par Jacques Eberhard, datait de 1974.

Son état de vétusté ne permettait pas une rénovation, c'est pourquoi nous avons opté

pour cette opération de destruction-reconstruction. Il en allait de la sécurité des utilisateurs.

Et heureusement, nous avons pu bénéficier d'un fort taux de financement qui nous a permis de mener à bien ce projet.

Et je veux remercier ici les différents financeurs :

- **la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole**, fonds de concours investissement des communes : **1 105 241 €** et fonds de concours investissement Équipements sportifs communaux - montant accordé : **96 782 €**,

- **Le Département : 896 657 €**,

- **la Région : 1 074 919 €**,

- **l'État : 500 000 €**,

- **la fédération française de football** avec le Fonds d'Aide au Football Amateur : **20 000€**.

Je le disais en introduction, inaugurer un équipement renouvelé est toujours un événement.

Mais les inquiétudes sont nombreuses du fait du recul du soutien aux collectivités, avec des décisions qui assèchent nos ressources et nos capacités d'agir.

Derrière la vitrine médiatique des jeux olympiques et des grands événements, qui bénéficient toujours de financements, il y a le sport dans les territoires, le sport des petits clubs, qui vit une toute autre réalité.

Les collectivités locales financent 70 % de la dépense sportive du pays et possèdent la plupart des équipements sportifs.

Or, beaucoup sont vieillissants, obsolètes et parfois dangereux pour les pratiquants.

- près de 40% des équipements datent d'avant 1985.
- 61% ont plus de 25 ans
- et 70% n'ont jamais bénéficié de gros travaux.

Mais comment entretenir ces équipements quand, année après année, on diminue ses dotations, supprime des recettes fiscales, ou prélève directement des sommes sur le budget des communes pour rembourser sa dette ?

Aujourd'hui, de nombreuses communes sont dans l'incapacité de les remplacer et préfèrent même renoncer à accueillir des compétitions départementales ou régionales.

A Gonfreville nous disposons heureusement d'une régie technique qui nous permet par exemple de rénover le sautoir de perche et la haie de steeple, ce qui nous permettra

d'accueillir des championnats d'athlétisme, mais ce n'est pas le cas de toutes les communes, loin de là !

Je ne peux donc souhaiter qu'une chose à l'avenir : que les collectivités locales puissent inaugurer ou rénover beaucoup d'équipements comme celui-ci, pour le dynamisme de nos territoires et pour les gens qui y vivent.

Pour conclure, je voudrais remercier l'ensemble des entreprises (elles sont 15) qui sont intervenues sur ce chantier, ainsi que l'équipe de maîtrise d'œuvre :

- les Ateliers OS Architecture,
- FAAR,
- Batiserf,
- ECKEA,
- et SOGETI.

Merci également aux différents services municipaux qui sont intervenus : le service Patrimoine, le service des sports, les marchés, la régie technique...

Cet équipement est une réussite collective.

C'est le résultat de la mobilisation de toutes les énergies qui gravitent autour du sport.

Alors merci à toutes et à tous !

* * *

Prises de paroles suivantes dans l'ordre protocolaire :

- *Ligue de Normandie de football,*
- *Communauté Urbaine,*
- *Département,*
- *Région,*
- *Etat.*